



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366 /MATD

Récépissé N° 0609 MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 5 Juin 2012.

Siège : Im. CACIT, 35, Angle, rue Okémédji, avenue de la libération B P: 30746 Lomé

Tél: (+228) /90 24 44 28/ 98 69 18 47 / 90 24 62 14 / E-mail : rejaddtogo@gmail.com

site web: www.rejadd.blogvie.com / Compte Ecobank Ass REJADD (7080) 141410819801

DECLARATION DU REJADD RELATIVE A L'ANIMOSITE DE LA MILICE DU POUVOIR DE FAURE GNASSINGBE CONTRE LA POPULATION DE LOME.

C'est avec une forte indignation et consternation que le Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD) a suivi ce 15 Septembre 2012, la descente musclée, barbare, animale et sauvage dans la ville de Lomé, d'un groupe d'individus armés de machettes, de couteaux, de gourdins cloutés, d'armes à feu et de bidons d'essence au rang desquels se trouvaient des militaires, habillés en tenues civiles et qui réprimaient sauvagement et aveuglement dans leur passage tout ceux qui s'y trouvaient et sans pitié.

Chose curieuse, ils traitaient différemment des passants et des gens dans des maisons en fonction des réponses que ces derniers donnaient aux questions qu'ils leur posaient : « Tu viens d'où ? / Tu es de quelle ethnie ?, adhères-tu à la politique de FAURE ? », Comme si le Togo appartient à une seule ethnie.

Le film de cette barbarie à outrance de la milice du pouvoir de FAURE contre la population de Lomé est très ignoble et insolite. Tout a commencé devant l'église Baptiste de Tokoin Dumasséssé (lieu du point de départ de la marche du Collectif Sauvons le Togo (CST)). Le lieu était bouclé très tôt le matin par la milice du parti au pouvoir, convoitée à bord des véhicules de l'armée togolaise. La milice, très lourdement armée a empêché par des coups de machettes et de gourdins cloués, les responsables et les militants du CST d'accéder au lieu sous le regard complice, des forces de sécurité, déployées sur les lieux pour appuyer la milice de leur patron Faure GNASSINGBE. Ce qui est aberrant est que certains militants, à l'instar d'une membre du corps de sécurité de l'ANC, qui a été frappée à coup de machette sous le regard génocidaire, complice, irresponsable et gangstérique de l'un des tortionnaires professionnels, capitaine AKAKPO de la SRI. Ce dernier aurait même payé la boisson locale « tchoukoutou » à ces miliciens que nous considérons comme des terroristes, des drogués, des sauvages, des animaux, des bêtes, etc.

Il est à rappeler que certains observateurs des droits de l'homme et des journalistes même avec leurs gilets ont été pris pour cible et violemment réprimés à coups de gourdins cloués par la bande des miliciens RPT / UNIR.

Cette répression atroce, sanglante, violente, sauvage et animalesque des manifestants du CST, des journalistes, des observateurs des droits de l'homme et de la population dans des maisons et sur les rues de Lomé par les miliciens RPT / UNIR, appuyés dans leurs sales besoins par le dispositif sécuritaire des forces de l'ordre et de sécurité, déployées sur le terrain pour soit – disant, encadrer la marche, a fait selon de sources concordantes plus d'une **cinquantaine** de blessés dont plusieurs cas très graves et des motos brûlées. Au rang des blessés graves, on dénombre une vieille de plus de **70** ans, frappée à coups de gourdins cloués par les miliciens sous les yeux complices du capitaine **AGBINDA**, un autre membre de la sécurité de l'ANC, qui a été déjà victime des violences de 2005 au Togo, poignardé à la poitrine au quartier Hanoukopé, à plusieurs mètres du lieu du point de départ de la marche du CST par monsieur Ekoué (un activiste du RPT/ UNIR) et sa bande, une femme à bord d'une moto avec un **bébé** en mains, poussée à terre en face de la boutique Uniprix de tokoin Doumasséssé et rouée de coups de machettes avec le conducteur de la moto sous le regard complice et partisan du commandant **BOLIDJA** de l'anti gang. Une moto d'immatriculation **BA 0160**, appartenant

à un jeune de 17 ans a été brûlée par la bande des voyous du parti au pouvoir sur le boulevard des armées, en face de la société NINA à Tokoin séminaire.

Le jeune conducteur de taxi –moto a remorqué un client qu'il a déposé dans la von de la société NINA. A son retour sur le boulevard des armées, il est tombé sur la bande des gangsters, qui lui ont lancé des cailloux, pris de peur, il a abandonné sa moto (une moto qui lui est « campée » à 600 000 frs CFA et qu'il n'a pas encore réglée) et a pris la fuite pour se sauver. Il a été pourchassé dans sa fuite par les gangsters, qui, heureusement n'ont pas réussi à le rejoindre dans sa course. Sa moto a été brûlée complètement par la bande.

Le REJADD condamne et méprise ces violences, planifiées et téléguidées depuis le plus haut sommet de l'Etat par des forces nocturnes et sauvages, perpétrées sur la population, les manifestants du CST, les journalistes et sur les observateurs des droits de l'homme et prend pour responsable Faure GNASSINGBE et son gouvernement dit répressif.

Il dénonce et condamne au passage, avec dernière vigueur les propos mensongers, incongrus et suicidaires, du très controversé, ministre Gilbert BAWARA, qui continue par s'illustrer négativement dans la gestion des maux qui minent notre pays en affirmant sur la TVT que c'est les manifestants du CST qui ont provoqué par des jets de pierres les « jeunes du quartier d'Adéwui » et que les forces de sécurité ont évité qu'il y'ait affrontements entre les deux camps en empêchant la bande de descendre vers les rails où étaient recroqueviller les manifestants du CST.

Le REJADD est surpris de constater que les forces de l'ordre n'ont mis la main sur aucun élément de la bande des miliciens, qui étaient munis des objets illégaux (machettes, gourdins cloués, armes et bidons d'essence) et qui se trouvaient même dans l'illégalité de s'opposer au CST de faire sa marche or nous nous souvenons que Messieurs AGBOSSOU Kokou et AMAGLO Antoine ont été arrêtés le 16 Juin 2011 et déferés à la prison civile de Lomé le 20, pour soi-disant être munis de pétards lors de la marche du FRAC contre la loi portant réglementation des manifestations sur la voie publique. C'est cette politique de deux poids, deux mesures du pouvoir en place, qui amène le REJADD à prendre Faure GNASSINGBE et son gouvernement répressif pour responsable de ces violences.

Le REJADD comprend aisément que la supposée main tendue du gouvernement au CST, n'est autre qu'une main souillée de sang des togolais et une opération de charme politique destinée à tromper la communauté internationale et à se moquer purement et simplement du peuple togolais.

Le REJADD invite le gouvernement à œuvrer pour faire disparaître ces petits groupes organisés en milice qui tapissent au grand appétit du régime et à ouvrir une enquête pour démasquer et faire punir les auteurs et les commanditaires de cette animosité afin que le respect des droits de l'homme soit établi sur la terre de nos aïeux. A défaut de la bonne volonté du gouvernement, le REJADD en informe le peuple que nul n'a le monopole de la violence et que les dispositions de l'article 150 de la constitution togolaise seront appliquées pour faire plier bagage ce pouvoir quarantenaire des tortionnaires par la désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire national.

Il en appelle également à la conscience et au bon sens du gouvernement pour mettre en œuvre les recommandations de la CNDH sur les cas de tortures des détenus à l'ANR du très controversé, colonel MASSINA Yotroféi, la libération sans délai et sans condition de l'honorable Kpatcha GNASSINGBE et ses co-accusés, la libération de sieur AGBA Bertin, de monsieur Pascal BODJONA et des autres détenus politiques pour faire avancer la promotion et la protection des droits humains sur tout le territoire national, voie inévitable pour un avènement démocratique enfin qu'un développement vrai et juste puisse décoller au Togo.

Il dénonce avec véhémence le silence coupable et complice de Faure GNASSINGBE face aux actes de violences, aux répressions tous azimuts des mouvements contestataires, aux traitements cruels, inhumains et dégradants que subissent tout togolais qui n'adhère pas à sa politique destructive et de conservation du pouvoir par tous les moyens.

For de tout ce qui précède, le REJADD exige :

- La démission immédiate et sans condition du gouvernement répressif de AHOOMEY-ZUNU, qui s'est rendu complice et coupable de ces actes ignobles et barbares en témoignent les propos mensongers et autodestructeurs du ministre BAWARA ;
- La démission de Faure GNASSINGBE à la tête du Togo pour son incapacité et sa démission à gérer le pays ;
- La mise en place d'un gouvernement de transition pour enclencher un véritable dialogue et un sérieux processus de réconciliation des Togolais et organiser les élections présidentielles et législatives, qui seront acceptées par tous, suivant un calendrier consensuel entre les différents acteurs socio-politiques et les partenaires financiers du Togo;
- La recherche des auteurs et des commanditaires de cette barbarie et sauvagerie contre la population, les manifestants du CST, les journalistes et les observateurs des droits de l'homme et leur assignation devant les tribunaux compétents pour qu'ils répondent de leurs actes crapuleux ;
- L'assignation en justice des auteurs des cas de tortures et d'atrocités révélés par le rapport de la CNDH ;
- La libération immédiate de tous les détenus politiques sans distinction ;
- La mise aux arrêts du capitaine AKAKPO, qui s'est rendu complice de ces actes barbares.

Nous lançons un appel pressant aux forces démocratiques et au peuple togolais dans son ensemble de répondre massivement à la série de marches de protestation du CST, appuyé par la coalition ARC-EN-CIEL, les 20, 25, 26 et 27 Septembre 2012 pour faire fléchir le régime de Faure et sa bande par l'article 150 de la constitution togolaise.

FAIT A LOME, LE 19 SEPTEMBRE 2012

LE PRESIDENT NATIONAL

JOHNSON KWASSI ASSIBA BIOVA